



POSTE PERMANENT SYNDIQUÉ **TECHNICIEN / TECHNICIENNE EN GÉNIE CIVIL**

(TITRE SYNDIQUÉ : AGENT/AGENTE TECHNIQUE EN INGÉNIERIE MUNICIPALE)

La Ville de Kirkland requiert les services d'une personne pour pourvoir un poste régulier à temps plein d'**Agent/Agente technique en ingénierie municipale** au sein du Service d'ingénierie.

Nature de la fonction :

Le travail consiste à effectuer diverses tâches techniques liées à la conception et au développement de projets dans un ou plusieurs des domaines suivants : voirie, construction de rues, construction et modification de services publics, établissement de plans et de profils pour les rues et les places publiques, ainsi que de lignes et de niveaux à des fins d'arpentage, de construction ou de modification de diverses structures.

Horaire de travail : Lundi au vendredi, 8h30 à 16h30 (35 heures)

Salaire :

- Échelle salariale (2024) : 66 000 \$ à 86 000 \$
- Le salarié atteindra le maximum de l'échelle salariale après 4 ans de service continu, conformément à la convention collective des employés cols blancs.

Avantages reliés à l'emploi :

- Salaire avantageux
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Régime d'assurance collective
- Programme de télémédecine
- Congés payés durant la période des Fêtes (sous certaines conditions)
- Banque de congés permettant des mesures de conciliation travail-famille
- Environnement de travail stable et de qualité

Principales responsabilités et tâches :

- Effectue des recherches; consulte les plans, les cadastres, les cartes de référence pour les lignes de rues et les autres documents nécessaires à son travail;
- Effectue des inspections des lieux en vue de préparer les projets de construction;
- Élabore des plans, devis et spécifications pour des projets;
- Participe à l'évaluation générale de l'état des revêtements de la chaussée; des trottoirs et puisards; fait des recherches quant à l'âge des revêtements;
- Constate la qualité des travaux effectués; participe à l'évaluation des méthodes de travail et suggère les améliorations souhaitables;
- Effectue des calculs de quantité de matériaux, de superficie, d'estimations, de résistance de matériaux, etc.;
- Localise les lignes de rues, les profils de terrains, les élévations de trottoirs, etc., à partir de repères géodésiques;
- Fournit à son supérieur, toutes données, toutes statistiques et tous rapports requis pour fins de gestion;
- Place sur le terrain, des joints de repère pour fin de construction, de pavage, trottoirs, égouts, etc.;
- Mesure les superficies des pavages et trottoirs nouvellement construits.
- Exerce un contrôle sur des travaux ou projets exécutés en régie ou à contrat; s'assure qu'ils sont exécutés conformément aux plans approuvés, aux devis, aux clauses de cahiers de charges, aux règlements, etc.;
- Participe aux divers travaux de planification, de conception, d'élaboration, de contrôle et de surveillance de projets et le représente, au besoin;
- Exécute d'autres tâches connexes telles que la consultation auprès des citoyens, des manufacturiers ou des tierces parties, la tenue à jour de fichiers, la compilation de données techniques et opérationnelles et leur incorporation au système de données de la Ville, le complètement de formulaires, de rapports et de graphiques, la préparation de factures, de statistiques, la mise à jour des inventaires.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études collégiales spécialisées (DEC), dans le secteur d'ingénierie;
- Posséder deux (2) années d'expérience pertinente;
- Connaissances du déroulement des inspections de travaux routiers civils dans un milieu municipal;
- Connaissances des lois et règlements touchants le travail;
- Connaissances des logiciels Microsoft (Word, Excel) et AutoCAD;
- Bilingue (Ville avec statut bilingue).

Habilités requises :

- Faire preuve de tact et d'esprit d'équipe;
- Souci du détail;
- Communiquer verbalement;
- Savoir s'adapter;
- Sens de l'organisation.

N.B. Les candidats devront passer un examen relié à la fonction.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : **Emplois – Ville de Kirkland** (<https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois>).

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.